



DIPLOME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES
DAEU-OPTION A (LITTÉRAIRE)

Coordonnées

Montpellier Ganges – Lodève – Clermont l'Hérault

Sufco – Université Paul-Valéry
Route de Mende
Bâtiment B - 4ème étage
34199 Montpellier cedex 5

Tél : 04 67 14 55 57 / 04 67 14 55 85

Fax : 04 67 14 55 50

Courriel : daeu@univ-montp3.fr

Béziers

Sufco – Université Paul-Valéry
Centre Du Guesclin
3 Allée du Doyen Nerson - BP 310
34500 Béziers Cedex

Tél : 04 67 31 88 23

Fax : 04 67 31 80 79

Courriel : daeu-beziers@univ-montp3.fr

En quelques mots...

 Le DAEU c'est quoi ?



Un diplôme national qui confère les mêmes droits que ceux du baccalauréat

Un diplôme qui permet d'accéder aux études supérieures



La formation se déroule de début Octobre à fin juin

4 matières à valider : 2 obligatoires et 2 optionnelles



Description

Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au baccalauréat.

Par ailleurs, ce diplôme est homologué de droit au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation en application de l'article 8 de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 (Article 6 de l'Arrêté Ministériel du 3 Août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires).

Le DAEU-A est délivré par le Président de l'Université sur proposition d'un jury composé des enseignants participant à la formation.

Modalités d'inscription

Pour une première inscription, des **tests de positionnement obligatoires** sont organisés :

- en français
- en anglais (si cette matière est choisie en langue vivante ou en option)
- en mathématiques (si cette matière est choisie en option)

La formation se déroulera d'octobre 2017 à juin 2018 sur 26 semaines

1ère session d'examens : (fin mai 2018)

Session d'examens de rattrapage : (fin juin 2018)

Fin de la formation : juin 2018

SOMMAIRE

- CONDITIONS D'ACCÈS page 6
- DÉROULEMENT DES TESTS DE POSITIONNEMENT page 7
- ORGANISATION DE LA FORMATION page 8
 - Les matières obligatoires et optionnelles page 8
 - L'enseignement à distance page 9
 - Partenariat avec l'IFAD page 10
- MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLOME page 11
 - Le contrôle continu page 11
 - Les modalités d'examen page 11
 - Compensation et capitalisation page 12
 - Réinscription page 12
- LE DISPOSITIF POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI page 13
 - L'accompagnement au projet personnel et professionnel page 14
- TARIFS page 15
- PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRES page 16
- QUELQUES CONSEILS DE PRÉPARATION AUX TESTS DE NIVEAU page 25
 - Français page 25
 - Anglais page 25
 - Mathématiques page 25
- PRÉ-DAEU page 26
- CONTACTS page 27

CONDITIONS D'ACCÈS

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ne justifiant pas du baccalauréat, d'un titre admis en dispense ou d'un titre professionnel de niveau IV et **ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins** et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir vingt ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme
- justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale ;

OU

- avoir vingt-quatre ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Les activités suivantes sont assimilées de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à Pôle Emploi
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 susvisée

Les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

L'inscription au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires **ne confère pas le statut d'étudiant** mais celui de stagiaire de la formation continue, elle ne peut donc pas permettre l'obtention de la carte de séjour.

S'agissant de l'inscription aux tests des candidats handicapés, le Recteur de l'Académie de résidence du candidat peut, par dérogation aux règles générales et après avis du Président de l'Université concernée, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription.



Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder quatre années universitaires consécutives.

L'autorisation à une 5^{ème} année est possible sur dérogation.

Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'autres universités comptent, ainsi que les années sans inscription (interruption après une première inscription).

DÉROULEMENT DES TESTS DE POSITIONNEMENT

Pour une première inscription, des **tests de positionnement obligatoires** sont organisés :

- en français
- en anglais (si cette matière est choisie en langue vivante ou en option)
- en mathématiques (si cette matière est choisie en option)

Attention :

Une seule séance de tests sera organisée le 17 juin 2017 à Montpellier et le 15 juin 2017 à Béziers. Les inscriptions se feront à partir du 13 mars 2017 ; clôture des inscriptions le 5 juin 2017.

Montpellier Ganges – Lodève – Clermont l’Hérault	Béziers
Le formulaire d’inscription aux tests sera disponible sur http://sufco.univ-montp3.fr/ du 13 mars 2017 au 5 juin 2017 Date des tests : samedi 17 juin 2017	Le formulaire d’inscription aux tests sera disponible sur http://sufco.univ-montp3.fr/ du 13 mars 2017 au 5 juin 2017 Date des tests : jeudi 15 juin 2017
Le dossier de candidature devra ensuite être téléchargé, complété et délivré à l’équipe du DAEU le jour du test d’entrée.	Le dossier de candidature devra ensuite être téléchargé, complété et délivré à l’équipe du DAEU le jour du test d’entrée

→ Si le candidat a un niveau suffisant :

Il peut bénéficier d’un entretien avec l’équipe pédagogique afin d’être orienté dans ses choix au niveau des matières et d’être accompagné dans son projet professionnel. Il pourra prendre un rendez-vous au mois de septembre sur le site <http://sufco.univ-montp3.fr/>.

Selon les résultats obtenus aux tests de niveau il pourra se voir dans l’obligation de suivre des cours de soutien dans les matières où les enseignants le jugeraient nécessaire.

→ Si le candidat a un niveau insuffisant :

Il sera reçu par les enseignants responsables de la formation qui lui proposeront, selon les cas, une réorientation ou de suivre une année préparatoire au DAEU (le pré-DAEU est proposé uniquement à Montpellier : voir *descriptif page 21*).

Selon les disponibilités de chacun, il peut être souhaitable pour certains d’envisager de suivre la préparation en 2 ans, mais cela impliquera d’obtenir la moyenne à chacune des matières (voir *modalités d’examen page 10*).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation est organisée par le Service Universitaire de la Formation Continue de l'Université Paul-Valéry (Sufco).

Elle comprend **4 matières** : français et anglais (ou espagnol) et deux matières au choix, auxquelles s'ajouteront les éventuels cours de soutien et tutorats.

Les enseignements

2 matières obligatoires	2 options au choix
<ul style="list-style-type: none">- Français : Méthodologie et Littérature- Langue Vivante : Anglais ou Espagnol	<ul style="list-style-type: none">- Mathématiques- Philosophie- Histoire- Géographie- Sciences Sanitaires et Sociales- Sciences économiques et sociales- Langue vivante : Anglais ou Espagnol (celle qui n'a pas été choisie en langue obligatoire)

Cours de soutien

Des cours de soutien sont dispensés en français, en anglais, en sciences économiques et sociales, en philosophie et en espagnol.

Pour les stagiaires de Béziers le soutien est disponible uniquement en français et en anglais.

Les cours de soutien sont obligatoires pour les personnes désignées par les enseignants suite aux résultats des tests de positionnement.

Séances de tutorat (uniquement à Montpellier)

Des séances de tutorat sont organisées pour les stagiaires souhaitant s'entraîner davantage aux exercices en histoire, géographie et français.

Ils sont ouverts à tous mais ne sont pas obligatoires.

Un atelier d'écriture

30 heures (facultatif et uniquement à Montpellier)

L'enseignement à distance

Pour les personnes qui ne pourraient pas suivre tout ou une partie des cours en présentiel, le DAEU A **est également proposé en formation à distance** sur une plateforme d'enseignement en ligne, à partir du site de l'Université Paul-Valéry (Moodle).

Matières disponibles à distance 

- Français méthodologie
- Français littérature
- Anglais
- Histoire
- Géographie
- Mathématiques
- Sciences économiques et sociales
- Sciences sanitaires et sociales

Les soutiens de français et d'anglais sont aussi disponibles en enseignement à distance.

- Pour chacune des disciplines mentionnées ci-dessus, le cours et des exercices sont mis à disposition en ligne et publiés de façon progressive.
- Les exercices d'entraînement peuvent prendre plusieurs formes :
 - auto-évaluation
 - travaux en groupe virtuel
 - devoirs facultatifs
- Plusieurs devoirs obligatoires de contrôle continu à faire à domicile seront corrigés par les enseignants.

Des tuteurs aident au suivi de la formation de chaque candidat et à l'usage des fonctionnalités de la plate-forme numérique. Ils peuvent conseiller le stagiaire dans l'organisation du travail et contribuent à assurer le relais entre les stagiaires et l'équipe administrative et enseignante.

Partenariat avec l'Institut de Formation des Adultes et de Développement dans les territoires (IFAD)

Possible uniquement pour les personnes inscrites à Montpellier

Un partenariat avec l'IFAD permet également de suivre la préparation au DAEU en **présentiel** avec des formateurs de l'IFAD à Ganges, Lodève et Clermont l'Hérault.

Un accompagnement pédagogique des stagiaires est proposé par ces formateurs, en français et en anglais. Les formateurs sont à disposition des stagiaires chaque semaine (hors congés universitaires) à des horaires fixes.

Pour les personnes inscrites dans ce dispositif, les options sont à suivre au choix en présentiel à Montpellier ou en enseignement à distance.

Le choix de ces options sera établi en concertation avec l'IFAD (Ganges, Lodève et Clermont l'Hérault).

En présentiel à l'IFAD	Options en présentiel à Montpellier	Options en enseignement à distance
<ul style="list-style-type: none">- Français méthodologie- Français littérature- Anglais	<ul style="list-style-type: none">- Histoire- Géographie- Mathématiques- Sciences économiques et sociales- Sciences sanitaires et sociales- Espagnol- Philosophie	<ul style="list-style-type: none">- Histoire- Géographie- Mathématiques- Sciences économiques et sociales- Sciences sanitaires et sociales

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLOME

Le diplôme s'obtient dans le cadre d'un contrôle continu qui est obligatoire et d'un examen final.

Le contrôle continu

Il comporte :

Au minimum 3 devoirs répartis dans l'année dans chacune des matières

Un examen blanc organisé en Février-Mars, qui compte pour 25% de la note obtenue en contrôle continu

Les modalités d'examen

Il n'y a pas de note éliminatoire, les copies sont anonymes.
Aucun livre ni document ne sont autorisés sauf en anglais (dictionnaire unilingue).

Deux sessions sont organisées en juin

1ère session :

La moyenne de chaque matière se compose de la combinaison du contrôle continu et de l'examen final :

- pour **40%** de la note de **contrôle continu** ;
- pour **60 %** de la note obtenue à **l'examen final**.

2ème session :

La deuxième session comporte **un écrit** pour chaque matière **non validée** à l'issue de la première session ; **le contrôle continu ne compte plus**.

L'examen comporte :

- Une épreuve de Français,
- Une de langue vivante
- Une épreuve pour chacune des 2 options choisie lors de l'inscription.

Chacune de ces épreuves est de coefficient 1.

Compensation et capitalisation

Compensation

Si le stagiaire choisit de préparer et présenter en un an les quatre matières de la formation, il doit obtenir une moyenne générale de **10/20** calculée à partir des quatre moyennes obtenues dans chacune des quatre matières, sans différences de coefficients entre ces dernières.

S'il n'obtient pas son diplôme lors de la première session, lors de la session de rattrapage, il repasse uniquement les matières dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne.



A savoir : le contrôle continu ne compte plus lors de la deuxième session, seule la note obtenue à la session de rattrapage sera prise en compte pour recalculer la moyenne générale.

Capitalisation

Si le stagiaire choisit dès son inscription de passer son diplôme en deux ans ou plus (4 années consécutives au maximum), il devra obtenir au moins **10/20** dans **chacune des matières** où il s'est inscrit.



Si un stagiaire, à l'issue d'une année de formation, n'obtient pas son DAEU mais a malgré tout la moyenne dans une ou plusieurs matières, il a la possibilité de **conserver les notes au-dessus de la moyenne les années suivantes** (dans la limite des 4 années consécutives) : auquel cas, il devra obtenir 10/20 au moins dans les matières qu'il lui reste à obtenir.

Réinscription

Si vous avez déjà été inscrit au DAEU à Montpellier ou dans une autre université, ou si vous avez déjà passé les tests de positionnement :

Pour vous réinscrire à Montpellier :

Contactez le Sufco dès le mois de juillet 2017

04 67 14 55 57 ou 04 67 14 55 85

dae@univ-montp3.fr

Pour vous réinscrire à Béziers :

Contactez Caroline Espinal

04 67 31 88 23

dae-beziers@univ-montp3.fr

LE DISPOSITIF POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

La région Languedoc-Roussillon a signé une convention avec l'université Paul-Valéry Montpellier 3 afin de faciliter l'accès des demandeurs d'emploi au DAEU.

Elle accorde un soutien financier au Sufco afin qu'il accueille dans les meilleures conditions les demandeurs d'emploi au DAEU. Le nombre de stagiaires accueillis dans le cadre du dispositif région est fixé chaque année.

Leur formation sera financée pour partie **par la Région**, pour une autre partie **par l'Université** et à hauteur de **80 euros par le stagiaire** qui sera accepté dans le dispositif.

Une commission pédagogique se réunira avant le début de la formation et établira un classement des candidats remplissant les conditions pour être intégrés dans le dispositif Région (demandeurs d'emploi n'ayant pas été financés par la Région les années précédentes). Cette commission s'appuiera sur le dossier du candidat et les résultats aux tests.

Les stagiaires du DAEU acceptés dans le dispositif Région et qui remplissent un certain nombre de conditions sociales définies par la Région peuvent également obtenir une **rémunération de formation**.



L'accompagnement au projet personnel et professionnel

Les stagiaires du DAEU bénéficient d'un accompagnement au projet professionnel tout au long de la formation. Cet accompagnement est **obligatoire pour les stagiaires intégrés dans le dispositif Région**.

Cet accompagnement permet à chaque stagiaire de **rencontrer des professionnels** lors de séquences de travail sous forme de **rendez-vous individuels** ou **d'ateliers collectifs**, afin d'élaborer et/ou de valider son projet professionnel durant la formation.

Les entretiens proposent, en **fonction des besoins et attentes** du stagiaire et de son contexte propre, **une aide** :

A la définition d'orientations professionnelles envisageables

A la clarification d'un projet réaliste

A la planification du projet professionnel

Pour les personnes ayant un projet défini, ces entretiens permettent :

- D'envisager si tous les aspects du projet ont été **considérés et anticipés**,
- Egalement et le cas échéant, de **prendre connaissance d'informations** pratiques pouvant **favoriser la mise en œuvre** du projet,
- Et de **préparer les futures démarches** vers les organismes de formation ou employeurs.

TARIFS

PRÉ-DAEU

- **1400 €** - dans le cadre d'une formation financée par l'employeur
- **180 €** - tarif exonéré pour les demandeurs d'emploi et les personnes en reprise d'études non financées

DAEU

- **5000 €** - dans le cadre d'une formation financée par l'employeur
- **800€** - tarif exonéré pour les demandeurs d'emploi et reprises d'études non financées
- **80€** - tarif exonéré pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du financement par la Région Languedoc-Roussillon

Réinscription par module:

10 €/heure pour les salariés financés par leur employeur
3 €/heure pour les demandeurs d'emploi et les publics non financés.

Dispositif Région

Sous réserve d'accord, la région Languedoc-Roussillon apporte un soutien financier à l'organisme SUFCO - Université Paul-Valéry Montpellier 3 pour la mise en œuvre de cette action de formation.

Cette mesure concerne uniquement un nombre limité de demandeurs d'emploi (cf. p 13).

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

FRANÇAIS

Le candidat doit être au niveau de l'épreuve anticipée de français du Baccalauréat.

Le travail de l'année vise en premier lieu à préparer les stagiaires aux épreuves de l'examen.

Le cours de français est **en deux parties**, distinctes dans l'emploi du temps, et toutes deux obligatoires : **méthodologie et littérature**.

Méthodologie des exercices

La préparation à l'épreuve de français du DAEU, commune à tous les candidats, a au moins trois objectifs :

- Développer précision et rigueur dans la **lecture** et l'**analyse** des textes d'autrui, en particulier argumentatifs ;
- Acquérir ou confirmer les qualités de **correction** et de **clarté dans l'expression** personnelle à l'écrit ;
- Assurer la capacité à **structurer son discours**.

À cet effet, à raison de **65 heures** de formation annuelle, trois exercices sont préparés au cours de l'année et proposés à l'entraînement : résumé-discussion et dissertation.

En cours, autant qu'en soutien de français pour les stagiaires qui en ont le plus besoin, l'enseignant fait régulièrement retour vers les bases de la langue française – orthographe, conjugaison, grammaire.

En bref :

- Techniques du résumé, de la discussion et de la dissertation
- Notions de base sur l'organisation du discours et les procédés de l'argumentation
- Entraînement à l'expression cohérente et correcte d'une pensée personnelle
- Entraînement à la lecture et à l'analyse des textes argumentatifs

Littérature

Le cours de littérature (**50 heures**) – obligatoire au même titre que le cours de méthodologie – vise non seulement à **étouffer la culture littéraire** du candidat, mais encore à inscrire ce savoir sur la littérature dans un questionnement plus vaste, et ainsi à apporter une **culture générale** recoupant des problématiques historiques, philosophiques, politiques... – et plus généralement artistiques.

Le cours de littérature aide le candidat dans son appréhension de la discussion et surtout de la dissertation, complétant ainsi du point de vue du « contenu » la méthodologie précisément abordée dans le cadre du cours de français.

- Présentation des grands auteurs et des grandes œuvres de la littérature française du XVIII^e siècle à nos jours
- Notions générales sur les grands mouvements littéraires, l'histoire des idées et l'histoire des formes
- Présentation des genres littéraires classiquement admis (théâtre, roman, poésie) dans leur évolution même (la « Modernité »).

Il est recommandé d'avoir un manuel de littérature (scolaire) qui aborde les trois siècles étudiés (ou un manuel par siècle, du type « Lagarde et Michard »).

ANGLAIS

Le cours a deux objectifs : un objectif méthodologique et un objectif grammatical.

Méthodologie

La méthodologie vise, à travers l'étude de textes tirés de la presse et parfois de la littérature anglo-saxonne, l'acquisition d'une méthode de compréhension écrite pour être capable d'analyser un texte :

Repérage des mots clefs, du message essentiel dans une phrase ou un paragraphe.

- Savoir repérer l'argument, l'exemple
- Savoir repérer la position de l'auteur

→ **Méthodologie de la traduction** avec l'apprentissage de certains procédés:

- Savoir identifier la nature d'un mot, sa fonction dans une phrase
- Savoir repérer l'ordre des mots en anglais pour bien traduire les groupes nominaux
- Être capable de maîtriser la transposition, l'étoffement, l'équivalence

→ **Méthodologie de l'expression écrite** pour être capable d'écrire une rédaction d'environ 150/180 mots sur un sujet d'actualité.

- Apprendre à rédiger une introduction/une conclusion
- Connaître les mots de liaison
- Savoir comment exprimer une opinion
- Construire une argumentation en classant les arguments et en construisant des paragraphes.

Grammaire

Le programme grammatical porte sur :

- **Le groupe verbal** : mécanique des énoncés - forme affirmative, forme interrogative et négative. Temps principaux de l'anglais : présent, passé, futur. Auxiliaires modaux. Forme passive.
- **Le groupe nominal** : singulier/pluriel, adjectifs (adjectifs composés / comparatifs / superlatifs), détermination, génitif, quantifieurs
- **La syntaxe** : pronoms relatifs, conjonctions, propositions infinitives.

L'accent sera aussi mis sur l'étude de documents authentiques visant à développer la compréhension et l'expression orale.

ESPAGNOL

Exercices de compréhension et d'expression à partir d'un texte

- **Présenter un document** (accroche, problématique, plan)
- **Argumenter et rédiger** un point de vue (articulations logiques, transitions, verbes introducteurs d'idée).
- **Lexique, syntaxe, logique et tournures idiomatiques**

Exercices de grammaire :

- **Accentuation** tonique.
- **Chiffres et nombres, date, heure.**
- **Conjugaisons** et concordance des temps.
- Expression de l'**ordre** et la **défense**.
- **La phrase** complexe.

MATHÉMATIQUES

Révisions :

- Pourcentages
- Calcul numérique

Calcul algébrique :

- Produits remarquables
- Développements, factorisations.

Équations et inéquations du premier degré et du second degré

→ Mise en équations de problèmes concrets.

Notion de fonctions

→ Ensemble de définition. Représentation graphique.

Calcul de dérivées

→ Application à l'étude du sens de variation d'une fonction.

Recherche d'extremum

Résolution de problèmes utilisant toutes les notions précédentes.

Le but du cours de Mathématiques est de voir les **bases du calcul algébrique** et du **raisonnement logique**. Il donne aux stagiaires les outils nécessaires à une **poursuite d'études dans le domaine des sciences sociales**.

SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

L'objectif de cet enseignement est de présenter dans une première partie, **l'organisation et le fonctionnement de l'être humain**, en s'attachant à certains aspects biologiques de la santé.

Une deuxième partie décrit **l'organisation et l'ensemble des ressources matérielles et humaines** dont notre société dispose pour le maintien de la santé de sa population : organismes, institutions, politiques de soins, professionnels.

Biologie humaine (16h)

Introduction

L'organisation générale de l'être humain

Les biomolécules

Le système digestif

La digestion et l'absorption

Le système circulatoire

Le milieu intérieur

La circulation sanguine et lymphatique

Le maintien de l'intégrité de l'organisme

Le système endocrinien (exemple de la régulation de la glycémie)

La sante et l'organisation sanitaire et sociale en France (32h)

Santé et état sanitaire

Le concept de santé, déterminants et indicateurs de santé

État sanitaire en France

État sanitaire dans les Pays en voie de développement

La protection sociale

Les risques sociaux, les régimes de la sécurité sociale, les réformes

La gestion et le financement de la protection sociale, la maîtrise des dépenses de santé

Le Système de santé

Politique de santé et organisation des soins

Professionnels de santé

PHILOSOPHIE

Si, comme l'écrit Alain, « la fonction de penser ne se délègue pas », **l'objectif** le plus ambitieux du cours de philosophie ne peut être que de conduire chacun à affronter les rudes expériences de la **réflexion personnelle**.

Mais il ne faut pas s'y tromper : construire, avec toute **la rigueur logique et argumentative** souhaitable, sa propre pensée, nécessite de dialoguer avec celles que l'histoire nous a léguées. Toute pensée est nourrie par celle des grands auteurs, et c'est en **expliquant des textes**, en découvrant leur signification, leur logique et leur intention, qu'on s'exerce à cette façon de penser avec méthode qu'est la philosophie.

Les stagiaires auront donc à faire preuve de leurs **capacités d'analyse critique** et de **synthèse des arguments**, c'est-à-dire de leur capacité à juger sans se contenter d'émettre une opinion non fondée ou de répéter un lieu commun.

Compte tenu de l'horaire limité (**48h** sur l'année à raison de 2h hebdomadaires) le **programme** de l'enseignement sera limité et se structurera autour des notions ou groupes de notions puisés dans le programme de philosophie des classes de terminales générales.

Il s'agira de comprendre l'entreprise philosophique et l'on montrera, dans chaque cas, comment l'homme crée un univers de sens, dans lequel il existe.

Du point de vue **méthodologique**, il faut d'abord insister sur **l'assiduité aux cours** : l'expérience a montré que le travail exigé ne supporte guère la présence épisodique.

Les **exercices écrits** de dissertation et d'explication de texte sont absolument indispensables ; des **conseils de méthode** seront donnés et des sujets seront régulièrement proposés aux stagiaires.

À **l'examen**, l'épreuve de philosophie propose le **choix** entre le traitement d'un **sujet de dissertation** ou l'élaboration d'une **explication de texte**. La durée de l'épreuve est de quatre heures. Aucun document n'est autorisé.

HISTOIRE

REGARDS HISTORIQUES SUR LE MONDE ACTUEL

Le programme :

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir de l'étude de la période postérieure à 1945. Il offre l'opportunité de développer une réflexion historique, d'appréhender les démarches de la discipline, de préparer les candidats au DAEU aux exigences de l'enseignement supérieur.

Les thèmes :

- Le bilan de la seconde guerre mondiale
- Les mémoires de la seconde guerre mondiale
- Gouverner en France de 1945 à nos jours
- Proche-Orient de 1917 à nos jours
- La Chine de 1918 à nos jours

L'épreuve :

Une épreuve de quatre heures avec :

- Une épreuve longue (12 points) : sujet de composition
- Une épreuve courte (8 points) : étude de document

UN ESPACE MONDIALISÉ

La mondialisation suscite espoirs et craintes. Chaque jour les actualités témoignent de l'importance de la mondialisation : des **délocalisations** de grandes entreprises à **l'émergence de certains pays d'Asie**, de **l'uniformisation culturelle** à la **fracture numérique**, de la crise des «subprimes» aux États-Unis à la crise mondiale, des traders aux altermondialistes.

Nous étudierons le processus de mondialisation afin de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui à partir de la multiplication des échanges, des acteurs qui encouragent ou freinent ce processus, des centres d'impulsion et des espaces isolés.

Nous analyserons les débats récents autour de la mondialisation à propos des modalités de sa mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde.

Après avoir étudié ce premier chapitre, nous changerons d'échelles afin de mieux saisir ces notions d'interdépendances, de puissance ou encore de développement. Nous étudierons dans ce but **Les États-Unis** puis **l'Afrique** et enfin **l'Asie du sud et de l'est**.

Le programme :

- Les dynamiques de la mondialisation
- Les États-Unis, une aire de puissance dans le monde
- L'Afrique, les défis du développement
- L'Asie du sud et de l'est : les enjeux de la croissance

L'épreuve :

Une épreuve de quatre heures :

- Une épreuve longue (12 points) : sujet de composition.
- Une épreuve courte (8 points) au choix : étude de document

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Objectifs

Ce cours donne des outils permettant **de mieux comprendre l'actualité économique et sociale**. Il présente les notions de base de **l'analyse économique** (production, répartition, redistribution des revenus, monnaie, équité, marché de libre concurrence, monopoles) et les instruments de mesure indispensables à la compréhension des faits économiques et sociaux (indice des prix, mesure des inégalités économiques et sociales, Produit intérieur brut).

Il resitue ces faits dans le cadre d'une analyse du circuit économique et des institutions en place (le libéralisme économique, les différents modes de régulation du marché du travail, les systèmes de protection sociale et leurs évolutions).

Il permet aux stagiaires de **préparer les concours nécessitant une culture générale économique et sociale** (concours d'école d'infirmiers, concours d'entrée à l'IRTS) ; il est une aide à la poursuite d'études supérieures dans des domaines aussi diversifiés que les DUT d'économie, gestion, commerce, carrières sociales, les licences de sociologie, d'AES, de Droit.

Compétences acquises

- Compréhension des articles de presse concernant l'organisation économique et sociale
- Méthodologie de l'étude d'un texte (résumé, commentaire) ;
- Analyse de tableaux et de graphiques

Bibliographie

- « Pays riches, États pauvres », *Les Cahiers français*, La documentation française, 2012
- « La santé, le bilan », *Les Cahiers français*, La documentation française 2012
- « La protection sociale : quels débats ? Quelles réformes ? », *Les Cahiers français*, La documentation française, 15-01-2010
- **Quotidiens** : *Le Monde*, *Libération*
- **Journaux télévisés et radiophoniques**
- **Documentaires** : Michael Moore, *Sicko*, DVD 2008 ; Jacques Sarasin (réalisateur), *Le monde selon Stiglitz*, Joseph Stigtz (acteur), DVD 2009

Plan du cours

1. Le circuit économique

1.1. Les différentes définitions de la richesse : de l'Économie comme science de la richesse au développement comme développement des libertés

1.2 Les conditions de la reproduction du circuit économique

- Les différents agents économiques présents sur le marché
- Les grandes fonctions économiques
- Les relations entre les différents agents : flux monétaires et flux réels

2. La mesure de la richesse... et de la pauvreté

2.1. Richesse réelle et richesse monétaire : l'indice des prix permet de calculer l'évolution du pouvoir d'achat des ménages.

2.2. Le PIB : trois manières de compter différentes ; les différentes composantes du PIB : Définitions

2.3. Les autres mesures possibles de la richesse : Indicateur de développement humain, indice de bien-être durable...

2.4. La mesure des inégalités

3. Les institutions économiques : le marché

3.1. Qu'est-ce que le marché de libre concurrence ?

3.2. Définition d'un marché monopoliste

4. L'intervention de l'État

4.1. Les différentes fonctions de l'État ; évolution de ces différentes fonctions

4.2. Les systèmes de protection sociale

4.3. Le système des prélèvements obligatoires

QUELQUES CONSEILS DE PRÉPARATION AUX TESTS DE POSITIONNEMENT

FRANCAIS

Le test de français ne nécessite aucune préparation particulière. Il a pour but de déterminer les aptitudes du candidat à suivre avec profit cette formation : c'est-à-dire de vérifier ses capacités à *lire* et à *écrire* correctement.

À partir d'un texte d'une page environ (problématique littéraire ou plus largement culturelle et artistique), suivi de questions, est évaluée l'aptitude du candidat à saisir rapidement le sens global et les arguments du texte, de façon à répondre le plus précisément possible aux questions qui lui sont posées.

Il s'agit surtout de s'exprimer dans un registre de langue correct et d'organiser ses idées avec rigueur.

ANGLAIS

Unique prérequis pour la préparation à ce test d'anglais : un minimum de connaissances lexicales et grammaticales.

Ce test est composé de trois parties :

- Une rédaction d'une centaine de mots
- Une compréhension écrite sur un court article de presse
- Un QCM (questions à choix multiples) qui vise à évaluer vos connaissances grammaticales

Conseils : Vous pouvez revoir [du vocabulaire](#) avec les *1800 mots de base de l'anglais* de Bouscaren et Rivière publié chez Ophrys.

Pour réviser les règles de grammaire de base, vous pouvez consulter *La Grammaire pratique de l'anglais* de Serge Berland-Delépine chez Ophrys.

Rappel : Les ouvrages cités pourront vous servir à préparer pendant l'année l'épreuve du DAEU. Le test de positionnement n'évalue que le minimum exigible pour que vous ayez, moyennant un travail régulier, des chances de succès à l'examen.

MATHÉMATIQUES (si cette matière est choisie en option)

Les bases du calcul algébrique, les fractions.



Attention : Les résultats des tests ne préfigurent pas nécessairement (ni dans un sens ni dans l'autre !) ceux qui seront obtenus à l'examen final.

PRÉ-DAEU

(Uniquement à Montpellier)

Le Pré-DAEU, **année préparatoire au DAEU A**, est une formation intensive en **un an**, proposée afin de favoriser la réussite au DAEU A. Elle permet l'acquisition des connaissances et des compétences de base indispensables pour pouvoir, l'année suivante, suivre les cours du DAEU de façon satisfaisante.

Spécialement adaptée aux personnes ayant arrêté leurs études avant la classe de première, ou orientées vers des formations courtes professionnelles (type CAP – BEP), cette formation permet **d'acquérir les connaissances**, la **culture générale**, les **méthodes** et le savoir-faire indispensables pour s'inscrire, dès l'année suivante, au Diplôme d'Accès aux Études Universitaires, option « littéraire », le DAEU A.

Cette formation s'adresse aux candidats ayant l'intention de s'inscrire l'année suivante au DAEU A.

CONTENU

Le pré-DAEU A est une formation qualifiante comprenant 6 modules :

- **Mathématiques** : 30 heures
- **Anglais** : 60 heures ; méthodologie disciplinaire, grammaire de base, acquisition du vocabulaire, méthodologie de la compréhension et de l'expression écrite, compréhension orale
- **Français** : 60 heures ; méthodologie disciplinaire, grammaire, orthographe, expression écrite, approche de questions de littérature
- **Culture générale** : 40 heures ; méthodologie transdisciplinaire, connaissance du monde contemporain
- **Méthodologie et TIC** : 20 heures ; méthodologie disciplinaire, premier apprentissage des logiciels de bureautique, naviguer sur Internet, usage d'Internet : droits et devoirs
- **Atelier d'écriture** : 30 heures, facultatif mais vivement conseillé.

DATES

De mi-novembre à fin avril.

LIEU

Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, Sufco, campus route de Mende.

INSCRIPTIONS

Les **tests de positionnement préalables obligatoires** permettent de déterminer si vous pourrez préparer le DAEU dès la rentrée 2017 ou si vous devrez d'abord suivre le **pré-DAEU**.

Le **dossier d'inscription** est le même que pour le DAEU. Il doit être téléchargé sur le site du Sufco, complété et retourné au Sufco avant la date butoir indiquée sur ce même site.

CONTACTS

Responsable administrative pré-DAEU et DAEU :

Sylvie Roumieux

sylvie.roumieux@univ-montp3.fr

Responsable pédagogique du DAEU-A Montpellier :

Cédric Chauvin

cedric.chauvin@univ-montp3.fr

Responsable pédagogique du Pré-DAEU-A :

Marie Christine Guibert

marie-christine.guibert@univ-montp3.fr

Assistante de formation du DAEU-A Béziers :

Caroline Espinal

daeu-beziers@univ-montp3.fr

Coordination formation continue pré-DAEU et DAEU :

Hélène Hullessen

Mélanie Varin

Frédérique Celdran

daeu@univ-montp3.fr

Tél : 04 67 14 55 57

